Filhet-Allard

ATTESTATION DE GARANTIE D'UNE ÉCOLE DE CONDUITE

N° DE POLICE : 2001GF113/202862C

Nous soussignés, CAMCA ASSURANCE, 9 ALLÉE SCHEFFER L - 2520 LUXEMBOURG, déclarons nous porter caution de l'école de conduite :

Dénomination : OBJECTIF M'AUTO
Adresse : 2 PLACE ABBE PIERRE DE PORCARO 78 100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Représentée par : MIRIAN Pascal
SIRET : 948 815 824 00016 Forme juridique : SAS
N° d'agrément préfectoral : E 23 078 0015 0 Délivré le : 07/06/2023

Pour la somme de 259000 € (deux cent cinquante-neuf mille euros)

Au titre de l'ensemble des contrats de formations délivrés, à l'exclusion des formations préparant aux catégories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis de conduire et des actions financées par les organismes collecteurs paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6332-1 du code du travail, les organismes paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6333-1 du code du travail, l'État, les régions, Pôle emploi et l'association mentionnée à l'article L. 5214-1 du code du travail.

Le montant de la garantie couvre au moins 30% de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'année N-1 réalisé au titre des formations prévues par l'article 7 du contrat de labellisation faisant l'objet de l'annexe de 5 de l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label qualité des formations des écoles de conduite*.Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formations en cours, à l'exclusion de celles citées au 1er alinéa de l'article 7 précité, au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation.

Cette garantie est valable du 01/10/2026 au 30/09/2027

La présente attestation ne saurait engager CAMCA ASSURANCE en dehors des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Toute dénonciation de la garantie sera portée à la portée à la connaissance du Préfet.

Fait à l'Union, le 08/10/2026 Signature et cachet (Par délégation de l'assureur)

Filhet-Allard CREDIT
Parc de Cabanis - 2 Rue de Cabanis
31240 l'Union
Tél. : 05 61 24 61 62
Société de Courtage d'assurance
N° Orias : 07 003 071 - www.orias.fr

ATTESTATION N° 827

Version 1

OBJECTIF M'AUTO SAS

2 Place Abbé Pierre de Porcaro
78100 ST GERMAIN EN LAYE
N° de déclaration : 11788623878
N° SIREN : 948815824
N° d'agrément : E2307800150

SGS ICS, 29 avenue Aristide Briand à Arcueil, atteste que l'organisme mentionné ci-dessus a été évalué et répond aux critères d'éligibilité du référentiel :

Label LA/QAE/03
« Qualité des formations au sein des auto-écoles »

Sous réserve du respect des critères de la labellisation, cette attestation est attribuée à compter du 19/10/2026 jusqu'au 18/10/2029

Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :

Les actions de formation

Important : cette attestation doit faire l'objet d'un enregistrement auprès du service en charge des labellisations de votre département afin que votre équivalence soit effective.

Laurent DAHMANI
Président de SGS ICS

SGS ICS France
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

NB : Cette attestation est la propriété de SGS ICS. Elle doit lui être restituée sans délai sur simple demande

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N°5-0018
Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT N° 10122299

VERSION 1

OBJECTIF M'AUTO SAS

2 Place Abbé Pierre de Porcaro
78100 ST GERMAIN EN LAYE

N° de déclaration : 11788623878
N° SIREN : 948815824

SGS ICS, organisme certificateur, atteste que l'organisme susmentionné est certifié :

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

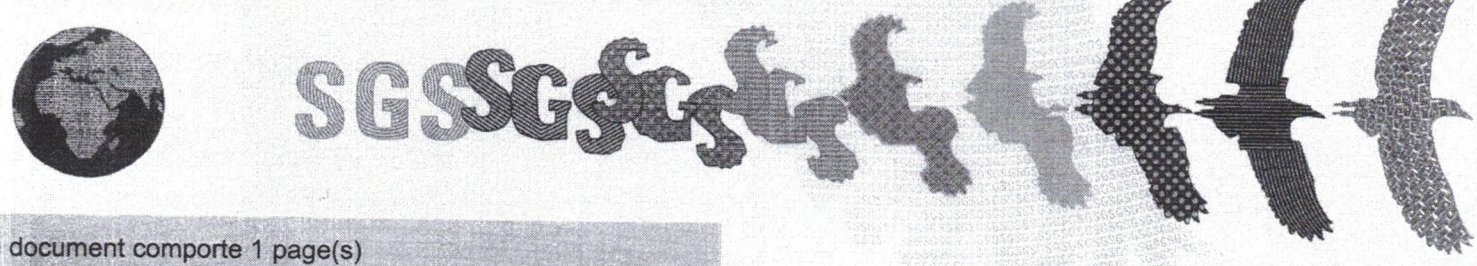
Pour la(les) catégorie(s) d'action concernée(s) :
Les actions de formation

Programme de certification :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, Modifié par l'arrêté du 31 mai 2023,
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation,
 Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- Règlement de certification SGS ICS en vigueur,
- Tout document en vigueur (arrêté, décret, guide de lecture, FAQ, règlement d'usage de la marque…) émanant du Ministère du Travail impactant la certification.

Certification prévue selon l'article L.6316-1 du Code du Travail
Délivré le : **19/10/2026**
Valable jusqu'au : **18/10/2029**

Laurent DAHMANI
Président de SGS ICS



Ce document comporte 1 page(s)

SGS ICS France
29, avenue Aristide Briand
F-94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone +33 (0)1 41 24 86 54
Fax +33 (0)1 41 24 89 96

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait